

Le nouveau Chèque culture est arrivé : en plus des lycéens et apprentis, il est élargi aux 15 à 25 ans déscolarisés

La culture à prix imbattable pour les jeunes

« **S**ortez plus, dépensez moins ». Tel est le slogan du Chèque culture. La nouvelle formule de ce chéquier semblable à un carnet de tickets restaurant a été dévoilée, jeudi 23 février à Paris, par le président de Région, Jean-Paul Huchon, et son adjoint à la culture, Francis Parny. La première nouveauté concerne l'élargissement du public concerné. En plus des lycéens et apprentis franciliens, peuvent désormais en profiter les jeunes âgés de 15 à 25 ans qui sont déscolarisés. Ceux-ci doivent néanmoins justifier d'être suivis par une structure comme une mission locale ou le service jeunesse de leur municipalité. La nouvelle mouture du Chèque culture

offre également deux fois plus de sorties culturelles, pour le même prix. Ainsi, pour 15 euros, le titulaire du chéquier a la possibilité d'assister à : deux spectacles vivants (concert, théâtre, danse...), une projection de film dans une salle Art Et essai partenaire, une exposition (+ une entrée pour un invité), une visite d'un site du patrimoine francilien (+ une entrée pour un invité). Le Chèque culture est même désormais enrichi d'un bon de 8 euros pour l'achat d'un livre chez l'un des 250 libraires indépendants partenaires.

PLUS DE 1 500 ÉVÉNEMENTS AU MENU

Au total, ce ne sont pas moins de 1 500 événements dans plus de 700 salles d'exposition, de cinéma et de sites touristiques qui sont proposés aux détenteurs du Chèque culture. Côté musique, à noter, par exemple, la possibilité d'assister aux concerts de Roy Ayers (le 19 mars au Plan, à Ris-Orangis), et des Wampas (le 25 mars au Plan). Dans l'Essonne toujours, Souad Massi (le 10 mai au centre Paul-Bailliarth de Massy) et Katerine et Albin de la Simone (le 21 avril au Plan). Si vous préférez le théâtre, l'humoriste et comédien François Morel (ex Deschiens) se produit du 4 mars au 22 avril au théâtre du Rond-Point, à Paris. Bien



Sur le modèle du carnet de tickets restaurants, le Chèque culture se présente sous la forme d'un carnet de tickets d'entrées pour des expositions, spectacles, concerts...

d'autres pièces, spectacles de danse ou même de cirque et de marionnettes sont au menu du Chèque culture.

Le cinéma Carné de Saint-Michel-sur-Orge est partenaire de l'opération, comme une centaine d'autres en Ile-de-France. Les salles Art Et essai présentent l'avantage de programmer des films d'auteur comme des films grand public, par exemple le dernier Spielberg, "Munich", dans bon nombre de salles. En matière d'expositions, la Région en a sélectionné cinq, notamment celles consacrées à John Lennon, "Unfinished music", à la Cité de la musique, et "Almodovar Exhibition", à la cinémathèque française.

Dernier avantage, le Chèque culture permet aux enseignants d'organiser des sorties scolaires à moindre coût. Avec, à la clé, des rencontres et des ateliers pratiques avec les artistes. La version 2006 se donne ainsi les moyens de véritablement faire décoller ce sésame culturel pour les jeunes. Depuis sa création en 2001, il n'y ont jamais totalement adhéré, malgré les nombreux avantages qu'il présente.

Olivier Fermé

• Plus d'infos sur le Chèque culture au 01.41.850.900. (pour les enseignants, formateurs et encadrants) et au 01.41.850.890. (pour les jeunes qui souhaitent en bénéficier). Internet : www.iledefrance.fr/chequeculture



Francis Parny, vice-président du Conseil régional chargé de la culture, et son président Jean-Paul Huchon, à la cinémathèque française pour la présentation du Chèque culture.